

LE DEVOIR



# Une vie active

SOURCE NEWS.COM

L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec en sa 45<sup>e</sup> année d'existence

## À la retraite, toujours dans l'action!

**Colloque de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec**  
23-24 mai 2007, Centre des congrès de Québec

*Les thèmes à l'étude seront l'engagement et les défis de l'action citoyenne des personnes retraitées ainsi que les aidantes et aidants proches comme enjeu de société.*



Association des retraitées  
et retraités de l'enseignement  
du Québec (AREQ)

[www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net)

0963-51

# Toujours au poste

«Ce qui est formidable dans la vie, c'est qu'on a toujours quelque chose à découvrir»

La berceuse et la télévision ouverte à plein régime: cela ne tiendrait plus. Tous ces concepts qui avaient établi que la retraite était un temps mort, un vide entre une vie active et un au-delà mal défini, auraient du plomb dans l'aile.

NORMAND THÉRIAULT

**A**u Québec, 12 % seulement de la population qui a atteint l'âge de la retraite fait du centre d'hébergement sa demeure. Les autres se retrouvent toujours chez eux, ou dans un logement autonome, quand ils ou elles n'ont pas emménagé dans une nouvelle résidence mieux adaptée à de nouveaux besoins, ou à une nouvelle vie. Et à voir la vitesse à laquelle la construction de résidences pour les personnes dites du troisième âge se multiplie sur tout le territoire (au point que certains ont dit qu'un tel fait «faussait» la statistique décrivant la mise en marché du logement), il devient facile de conclure qu'après une vie de travail, la vie est toujours possible.

Ce que ce paysage domiciliaire laisse voir, c'est l'émergence d'une nouvelle organisation sociale. Les gens vivent plus longtemps, on le sait. Le fait d'être octogénaire sera bientôt banal et cela est si vrai qu'il s'est trouvé quelque «penseur» pour suggérer qu'on établisse l'âge de la retraite à 85 ans!

Et tout ce beau monde, ces «aînés», ce «troisième» ou «bel» âge, est en grande forme: *L'individu âgé de 65 ans en 2006 a le même état de santé que celui âgé de 54 ans en 1960*, rappelle Frédéric Lesemann, professeur à l'INRS-Urbanisation, culture et société. Alors, pourquoi arrêter de travailler, pourquoi se retirer du groupe qui décrit la population active de la société?

Pour certains, cela va de soi. Les économies de toute une vie, couplées à des programmes de retraite, garantissent une liberté financière. Et l'on cède la place, rendant un emploi disponible, sans pour autant avoir l'intention de se tourner les pouces. Le temps est alors venu de s'impliquer socialement. Et de s'ouvrir à des réalités que cachait un paysage délimité

par le 9 à 5. «Voyez-vous, raconte ainsi une Jacqueline Romano-Toramanian, ce qui est formidable dans la vie, c'est qu'une chose en amène une autre... et on a toujours quelque chose à découvrir. C'est extraordinaire!»

## Nécessaires combats

Une association comme l'A.R.E.Q., l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, l'a compris: elle donne l'occasion à ses adhérents de s'organiser des journées bien remplies. Sans pour autant oublier que le parcours de tous n'est pas toujours idyllique.

Car déjà, parmi ses membres, certains vivent sous le seuil de la pauvreté: et pourtant ils ou elles ont des pensions d'État! Et que dire des autres qui, en ces années où le néolibéralisme impose ses normes, seront de plus en plus nombreux à devoir se trouver un emploi permettant de boucler les fins de mois, devenus autant de candidats pour ces postes à salaire minimum qu'offrent les Wal-Mart de ce monde.

Après une vie  
de travail,  
la vie est  
toujours  
possible!  
Surtout quand  
tout ce beau  
monde du  
troisième âge  
est en grande  
forme.

Parallèlement à ce combat pour garantir à tous et toutes des conditions de vie décentes, un autre doit être mené: nos sociétés vivent sur un mythe, celui de l'éternelle jeunesse, avec pour conséquence qu'une date de péremption établie par le chiffre de l'âge (comme si l'humain était aussi un produit) serait un critère valable pour l'évaluation des personnes. L'expérience devient alors une valeur en chute libre et les expertises ne valent que si elles sont techniques.

Heureusement que certains aînés de ce monde ne se laissent pas imposer un tel état de fait. Et ils et elles insistent pour inviter leurs frères et sœurs en âge à se joindre à la lutte. Il ne faut pas oublier que, dès demain, un tiers de la population totale sera composé de ceux et celles ayant obtenu le statut de retraité, que ce soit par choix ou par obligation légale.

Et le temps libre étant ainsi acquis, ils ont la possibilité de constater qu'il y a plus d'un lieu, d'un domaine, où «un petit coup de main ne serait pas de refus!» Telle était la vision qu'avait fait sienne Laure Gaudreault en 1961 quand elle initiait ce nouveau «syndicat» qui avait pour sigle «A.R.E.Q.».

Le Devoir



SOURCE NEWS.COM

## Sommaire

A.R.E.Q.: le pouvoir d'agir Page 3

CSQ: un syndicat d'accueil Page 4

Laure Gaudreault: une femme engagée Page 5

Engagement: hommes et femmes Page 6

Lire et faire lire: retour en classe Page 7

Régions: du temps en partage Page 8

Fondation Laure-Gaudreault: œuvre de générosité Page 10

Travail: les 65 ans et plus Page 11

Conseil des aînés: des états généraux ? Page 12

Indexation: juste rétribution Page 13

Génération: le pouvoir «gris» Page 14

International: le Québec embarque Page 15

Un cahier spécial pour souligner la 45<sup>e</sup> année d'existence de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec.

Le 18 novembre 2006

Direction Bernard Descôteaux. Conception et coordination Normand Thériault. Direction artistique Christian Tiffet. Mise en pages Laurence Clavel. Révision Léo Guimont. Responsable de la production Christian Goulet. Direction des ventes publicitaires Nicole Calastagne. Conseillers publicitaires: Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Nadia Sebaï et Melisande Simard.

Le Devoir, 2050 de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, H3A 3M9.  
☎ (514) 985-3333 [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

# Au nom de tous les nôtres

Forte de ses 49 161 membres, l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) compte non seulement défendre les droits de ses membres, mais aussi intervenir activement dans tous les dossiers touchant les retraités et les aînés au Québec.

PIERRE VALLÉE

«**N**otre mandat a quatre volets, explique Mariette Gélinas, présidente de l'A.R.E.Q., et la défense des droits de nos membres en constitue évidemment le premier. Mais nous avons aussi la mission d'exiger le droit de vieillir dans la sécurité et la dignité, de contribuer à la promotion des droits des femmes et des hommes retraités et de participer à la réalisation d'une société plus égalitaire.»

Les membres de l'A.R.E.Q. proviennent tous du monde de l'enseignement. On y compte majoritairement des enseignants et enseignantes à la retraite, mais d'autres professions reliées au monde de l'éducation y sont aussi représentées, comme les infirmières scolaires, les techniciens et le personnel de soutien. Un trait commun les unit cependant: ce sont tous des anciens syndiqués affiliés à la CSQ. Fait à noter, 68 % des membres sont des femmes. «Ce qui fait que les questions concernant la situation des femmes sont une priorité pour nous.»

La structure de base de l'A.R.E.Q. est le secteur. On en dénombre présentement 93 qui sont regroupés en 10 régions couvrant l'ensemble du territoire québécois. «Nous avons cherché avec cette structure à demeurer le plus près possible des milieux.» Le tout est chapeauté par un conseil d'administration provincial et un conseil exécutif. Deux fois l'an, les 93 présidents de secteur, les 10 conseils d'administration régionaux et les cinq membres du conseil exécutif se réunissent. Un congrès général réunissant entre 500 et 700 membres délégués a lieu tous les trois ans.

## Services aux membres

Les services offerts aux membres par l'A.R.E.Q. sont multiples et peuvent être dispensés autant par les instances provinciales que par les régions et les secteurs. Par contre, deux champs d'action viennent en premier, soit la retraite et les assurances.

«Nous organisons plusieurs activités pour aider nos membres à bien préparer et bien gérer leur retraite, précise Mme Gélinas. Mais nous les représentons aussi lorsqu'il y a des litiges avec d'autres organismes, comme la CARRA.» Rappelons que la CARRA est la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance qui a le mandat d'administrer les régimes de retraite et d'assurances qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec.

De plus, une entente avec SSQ Groupe financier permet à l'A.R.E.Q. d'offrir à ses membres plusieurs produits d'assurance dont, entre autres, une assurance permettant de prolonger la durée de l'assurance



GEORGES GOBET AGENCE FRANCE-PRESSE

La promotion des aînés ainsi que leur apport à la société font partie des préoccupations fondamentales de l'A.R.E.Q. Celle-ci intervient activement dans tous les dossiers touchant les retraités et les aînés au Québec.

collective au travail d'un membre maintenant à la retraite. «Nos membres peuvent aussi souscrire à des assurances maladie, des assurances vie et même des assurances voyages.»

L'A.R.E.Q. a aussi mis sur pied une série de comités provinciaux thématiques sur des sujets allant de l'action sociopolitique à la condition des femmes et des hommes en passant par l'environnement et les relations intergénérationnelles. Ces comités fouillent plus à fond certains dossiers et ensuite font des recommandations au conseil d'administration. «Cela nous permet de prendre position dans les dossiers qui touchent les retraités et de faire les représentations nécessaires auprès des instances appropriées. Cela nous permet aussi de participer adéquatement aux débats politiques.»

Sans négliger les services aux membres, cette dimension politique a une certaine importance pour l'A.R.E.Q. «Nous sommes toujours membres de la CSQ. Nous avons donc toujours un pied dans l'actualité et l'autre dans le syndicalisme.» Parmi les dossiers jugés prioritaires, il y a celui de la protection et du maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées. «Nous militons activement pour l'indexation des régimes de rentes.»

## La promotion des aînés

La promotion des aînés ainsi que leur apport à la société font partie des préoccupations

fondamentales de l'A.R.E.Q. C'est la raison pour laquelle l'A.R.E.Q. est membre du Conseil des aînés et qu'elle siège aux Tables régionales de concertation des aînés.

«À mon avis, avance Mme Gélinas, les aînés ne sont pas tout à fait intégrés à la société. Nous ne sommes pas vraiment considérés comme des citoyens et des citoyennes à part entière. Il faut encore et encore démontrer que nous sommes toujours un apport positif pour la société.» Cette situation, selon elle, découle du fait que trop de personnes au Québec entretiennent des préjugés envers les personnes âgées.

«Il faut lutter de toutes nos forces contre ces préjugés.» Mais elle avoue que la lutte contre les préjugés représente une lourde tâche puisque ces derniers sont souvent fortement enracinés. A ce sujet, Mme Gélinas aime bien citer Albert Einstein. «Albert Einstein disait qu'il est plus difficile de désagréger un préjugé que de désagréger un atome.»

Mariette Gélinas souligne que le bénévolat est une importante contribution à la société qu'apportent les aînés. «De nombreux aînés font du bénévolat. Certains le font de façon organisée au sein d'organismes communautaires ou dans les hôpitaux, par exemple. Mais on oublie que les aînés font aussi beaucoup de bénévolat à l'intérieur de leur famille. Combien de grands-parents viennent en aide à leurs en-

fants, ne serait-ce qu'en gardant les petits-enfants?»

Ce qui l'amène à parler d'un autre sujet qui lui apparaît de plus en plus important: le sort fait aux aidants naturels. «La question des aidants naturels nous préoccupe beaucoup parce que nous avons constaté que beaucoup de nos membres se trouvent aujourd'hui dans cette situation. Plusieurs doivent prendre soin d'un conjoint ou d'une conjointe malade. Et dans les années à venir, cette situation risque de prendre encore plus d'ampleur.»

Mais il n'y a pas que le bénévolat. Selon Mme Gélinas, les aînés peuvent davantage contribuer à la société. «Il faut apprendre à profiter du savoir et des connaissances des aînés. Par exemple, les aînés peuvent parfaitement aider les entreprises de leur région par des conseils.» Aussi, les entreprises devraient faire appel davantage au mentorat. «On ne pense pas assez à des concepts comme la retraite progressive et le mentorat. Il faut trouver des façons de mieux aménager les fins de carrière.»

Sans compter qu'une fois la retraite prise, les aînés peuvent encore participer pleinement à la société. C'est du moins la position de l'A.R.E.Q., qui a choisi de souligner son 45<sup>e</sup> anniversaire en retenant le thème suivant: À la retraite, toujours dans l'action.

Collaborateur du Devoir



Un partenaire Chartwell FPI  
A Chartwell REIT partner

COMPLEXES D'HABITATIONS ET  
SERVICES ÉVOLUTIFS POUR AÎNÉS



Groupe Melior, implanté depuis plus de 15 ans, est la plus importante entreprise québécoise dédiée exclusivement à la gestion d'environnements propices au bien-être et à l'épanouissement des aînés.

### Prochaines ouvertures Réservez dès maintenant !

Complexe Oasis St-Jean/Phase III  
Agrandissement de 86 unités  
(St-Jean-sur-Richelieu)

Les Seigneuries du Carrefour  
278 unités (Sherbrooke)

Cité-jardin/Phase III-B2  
72 unités (Gatineau)

Cité-jardin/Phase IV  
175 unités (Gatineau)

Résidence Ste-Marthe  
Agrandissement de 131 unités  
(Saint-Hyacinthe)

Maison familiale de Coaticook/Phase II  
Agrandissement de 133 unités (Coaticook)

Manoir Herron  
Agrandissement de 60 unités (Dorval)

UN STYLE DE VIE...



ACTIF



STIMULANT



SÉCURISANT

### Complexes en opération

#### Abitibi-Témiscamingue

Résidence Saint-Pierre

#### Estrie

Maison familiale de Coaticook  
Maison Melior  
Résidence Principale  
Résidence Le Riverain

#### Laval

NOUVEAU Domaine des Forges  
Les Loggias et la Villa  
Val des Arbres

#### Mauricie

Domaine Cascade  
Résidence Le Duplessis

#### Montérégie

AGRANDI Complexe Oasis St-Jean  
Résidence Ste-Marthe  
Marquis de Tracy I  
AGRANDI Marquis de Tracy II

#### Montréal

Castel Royale  
Les Appartements du Square Angus  
Les Habitations Pelletier  
Maison Herron

NOUVEAU Manoir Kirkland  
NOUVEAU Manoir Pierrefonds  
NOUVEAU Les Habitations du Carrefour  
NOUVEAU Les Belvédères de Lachine

#### Outaouais

NOUVEAU Cité-jardin/Phases I et II  
NOUVEAU Cité-jardin/Phase III  
NOUVEAU Résidence Le Monastère  
NOUVEAU Résidence Notre-Dame

#### Québec

NOUVEAU Domaine du Château de Bordeaux  
NOUVEAU Les Appartements du  
NOUVEAU Château de Bordeaux  
NOUVEAU Résidence Ste-Geneviève

Pour informations :

1 866 MELIOR-1

1 866 635-4671

www.groupemelior.com

# Autonome !

Laure Gaudreault, pionnière et militante du syndicalisme enseignant, fonde l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q./CSQ) en 1961. Dès ses premiers pas franchis, ce mouvement se distingue par son caractère revendicateur en faisant valoir les droits et en défendant les intérêts des enseignants à la retraite. Le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, situe l'existence de cette organisation au passé, au présent et au futur.

RÉGINALD HARVEY

Quelque 45 ans plus tard, l'Association se comporte toujours comme une affiliée de la Centrale. Elle possède sa délégation au Conseil général, ses propres instances, et son conseil provincial. Ses militants sont répartis à travers un réseau formé de dix entités régionales: «Ça dépasse le cadre d'une vie associative sociale. Il y a de la convivialité et il y a peut-être des pressions moindres reliées au travail; le social existe mais en plus, tout l'aspect revendicatif se manifeste», rapporte-t-il.

«Lorsque Mme Gaudreault a créé l'A.R.E.Q., ce qui s'inscrivait dans le prolongement de l'œuvre de celle qui a mis sur pied le premier syndicat d'institutrices rurales, elle l'a fait dans une dynamique de maintien d'un axe revendicatif. Il y avait un volet du "vivre ensemble" dans sa démarche, mais elle était aussi consciente que les retraités de l'époque avaient des grands besoins, que les régimes de retraite étaient insuffisamment garnis et que c'était la quasi-pauvreté quand les gens s'en allaient à la retraite», relate le président.

Elle a donc mis sur pied une association largement soutenue par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), devenue aujourd'hui la CSQ: «Celle-ci a fourni des locaux et diverses ressources pour contribuer au démarrage. Il est certain que l'A.R.E.Q. est aujourd'hui devenue très autonome en matière de fonctionnement; elle a son budget, ses propres outils, et elle opère à pleine capacité, forte de ses 40 000 membres. Elle possède un rayon d'autonomie qui se compare à celui de l'ensemble des autres fédérations, tout en conservant des préoccupations qui lui sont spécifiques.»

### Un facteur d'harmonisation

Il en situe le positionnement au sein du mouvement: «C'est un organisme qui est au sein de la Centrale et qui est affilié à cette dernière, parce que le côté revendicatif représente le premier vecteur. Il s'est créé toutes sortes d'associations de retraités dans diverses usines et dans d'autres regroupements du secteur public, mais tout cela a beaucoup plus un caractère convivial, social ou amical. Laure Gaudreault a carrément mis sur pied l'A.R.E.Q. sur une base syndicale militante et ça demeure le cas depuis ce temps.»

Il pointe un avantage découlant de la présence de ce regroupement: «Je dirais que c'est le plus puissant outil dont on dispose pour assurer un transfert intergénérationnel, pour éviter de sombrer dans le corporatisme. Depuis une vingtaine d'années, on voit des gouvernements qui essaient de nous mettre en opposition les uns contre les autres. Dans le fond, il est évident qu'on risque d'entraîner un conflit de l'âge en isolant les gens les uns des autres; dans le contexte actuel où on vit ensemble entre jeunes, entre personnes d'un certain âge et d'autres individus plus expérimentés, tout ce monde-là développe une attention et une pré-

occupation des uns envers les autres qui contribue à réduire les tensions entre générations.»

### Le temps de la maturité

À l'aube de la cinquantaine de l'Association, Réjean Parent se penche sur ses lendemains: «Ils s'en vont vers une période de stabilisation. Il est sûr qu'on a connu une croissance accrue à cause du phénomène des "baby-boomers" et du grand nombre de retraités qui sont apparus au cours des dernières années; on va assister à des prises de retraite significatives ou massives durant quelque temps encore.»

Il précise sa vision de l'avenir: «D'après moi, à partir de 2010, on va plutôt assister au "statu quo" dans les effectifs et peut-être même à une réduction graduelle de ceux-ci. Un peu comme pour le modèle européen, on devrait au Québec être conscient du fait qu'il existe des pics et reconnaître qu'on va voir la moyenne d'âge nationale baisser au cours des prochaines années. On voit que le taux de natalité vient d'augmenter, même s'il est trop tôt pour dire s'il s'agit d'une tendance lourde; en comparant avec ce qui s'est passé en Europe, on devrait assister à un retour du balancier. Dans ce contexte-là, l'A.R.E.Q. en arrive à son point de maturation et devrait, au cours des deux ou trois prochaines décennies, compter autour de 50 000 membres, constituant une force solide et bien organisée qui se penche en priorité sur des dossiers ciblés.»

### Les lieux d'intervention

Le président de la CSQ indique les futures raisons d'être de l'Association dans le contexte québécois: «L'une de celles-ci va tourner autour de la lutte contre l'appauvrissement des personnes à la retraite; on parle de la question de la désindexation et des moyens dont disposent les retraités. Contrairement à ce que l'on pense, les gens ne profitent pas de ponts d'or même s'ils obtiennent une bonne retraite à court terme, mais quand on pense que cette dernière se prolongera durant 25, 30 ou 35 ans, on voit que, 20 ans plus tard, ça fait beaucoup plus mal. Dans ce sens-là, ce regroupement devra se fixer comme priorité de s'assurer d'un maintien des soins de santé appropriés pour les personnes âgées et de lutter pour l'obtention de meilleures conditions économiques pour ses membres.»

Réjean Parent n'en souhaite pas moins que les retraités demeurent conscients de l'influence qu'apporte leur présence au sein d'une centrale de travailleurs: «Ils partagent des préoccupations qui contribuent finalement à l'émancipation de la jeunesse; ils voient ces gens grandir, s'insérer dans leur profession et partager un coin du Québec avec eux. Les uns et les autres peuvent s'entraider et œuvrer également à la solidarité sociale.»

Collaborateur du Devoir

# Une femme engagée

**Enseignante revendicatrice, militante syndicaliste, femme libre génératrice de changement et journaliste à ses heures, Laure Gaudreault n'avait pas peur de déranger.**

MARTINE LETARTE

C'est à l'âge de 71 ans, en 1961, que Laure Gaudreault fonda et devenait la première présidente de l'A.R.E.Q. Si en 1906, à l'âge de 16 ans, Laure Gaudreault a commencé à enseigner aux Eboulements, dans Charlevoix où elle est née, en 1936, grâce à l'assurance que lui ont donnée ses 30 ans d'expérience d'enseignante et la perspective que lui a apportée son poste de responsable de la page féminine du quotidien *Le Progrès du Saguenay*, elle fonde, dans Charlevoix, le premier syndicat d'institutrices rurales au Québec. La militante encourageait alors les institutrices des autres régions à faire de même. Un an après cet appel à la mobilisation, grâce à ses lettres, ses voyages et son audace, Laure Gaudreault institue la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec, qui réunissait tous ces syndicats nouvellement créés.

Dix ans plus tard, en 1946, Laure Gaudreault avait réussi à récolter mille conventions collectives négociées dans différentes régions rurales du Québec. La même année, la Fédération catholique des institutrices ru-

rales de la province de Québec s'est jointe à la Fédération des instituteurs ruraux et à la Fédération des instituteurs et institutrices des cités et des villes pour former la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC), aujourd'hui connue sous le nom de Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

«Lorsque j'ai commencé à enseigner, en 1955, j'ai connu Laure et elle était déjà une syndicaliste engagée depuis un peu plus d'une quinzaine d'années. En 1959, il y a eu un gros boum dans la CIC: la retenue automatique. Aussitôt, les membres sont passés de 12 000 à 28 000. Il y en avait donc 16 000 qui, jusque-là, bénéficiaient des services offerts sans payer leur cotisation. C'est tout un travail qui s'est fait par le conseil d'administration dans lequel siégeait Laure Gaudreault», se souvient Roger Fraser, qui a participé à la formation de l'A.R.E.Q. avec Mme Gaudreault.

M. Fraser a beaucoup travaillé avec Laure Gaudreault au moment où ils siégeaient tous deux au comité du régime de retraite des enseignants formé en 1960 par la CIC. C'est ce comité qui a décidé de faire les démarches pour fonder une association de retraités de l'enseignement pour défendre leurs droits et leurs intérêts. «Si Laure Gaudreault est aujourd'hui considérée comme la fondatrice de l'A.R.E.Q., c'est qu'elle a toujours été la meneuse du groupe. C'est elle qui a dit que nous devrions mettre sur pied un co-



SOURCE A.R.E.Q.

Laure Gaudreault

mité et, plus encore, que nous devrions en faire une association», raconte M. Fraser.

Laure Gaudreault a illustré particulièrement son audace et sa détermination lorsqu'elle a décidé de former l'A.R.E.Q. selon la loi des syndicats. «Fantasque un peu, elle voulait que nous formions aussi une association de retraités de l'enseignement affiliée à la CIC, selon la Loi sur les syndicats professionnels. C'est surprenant que les gens du ministère aient accepté ça, parce que les retraités n'avaient pas d'employeurs. Ça démontre les qualités de persuasion de Laure», s'exclame M. Fraser.

À la naissance de l'A.R.E.Q., celle-ci comptait 265 membres qui devaient payer un dol-

lar d'adhésion et un dollar par mois de cotisation. Pour augmenter les effectifs, il fallait retrouver et convaincre le plus possible d'enseignantes retraitées des différentes régions du Québec de devenir membres.

«Nous faisons des tournées dans la province et les adhésions entraînent graduellement. Toutefois, c'était difficile de retrouver ces femmes mariées qui avaient enseigné il y a 25 ou 30 ans. Les syndicats collaboraient beaucoup, mais ils ne savaient pas combien de retraitées ils avaient sur leur territoire, où elles demeuraient et si elles étaient encore en vie. Et parmi les enseignantes retraitées que nous retrouvions, plusieurs avaient beaucoup de réticences. Elles ne voyaient pas l'utilité de l'association, surtout qu'il fallait payer une petite cotisation pour devenir membre. Ainsi, nous réussissions à convaincre des petits groupes de 12 à 15 personnes alors qu'il y en avait 300 qui étaient chez elles puisqu'on ne les avait pas retracées ou qu'elles n'étaient pas intéressées. C'était le principal obstacle rencontré, cette espèce de résistance passive ou cette indifférence», se souvient un collègue de Laure Gaudreault, Laval Grondines.

L'héritage laissé par Laure Gaudreault, décédée en 1975 à l'âge de 85 ans, est encore bien présent aujourd'hui, au Québec. «Laure Gaudreault est véritablement la mère du syndicalisme féminin au Québec», conclut M. Grondines.

Collaboratrice du Devoir

## NOUVEAU CONCEPT D'HABITATION

### COMPLEXE LOCATIF HAUT DE GAMME

EN FACE DU  
CARREFOUR  
LAVAL



LE SÉLECTION



À partir de  
**1195\$**  
par mois  
tout inclus\*

Occupation juillet 2007

Jardin spectaculaire • valet / portier • cave à vin (salle de dégustation)  
centre de santé complet • bistro européen • simulateur de golf  
centre d'affaires et plusieurs autres services

\*Électricité, chauffage, air climatisé, ligne téléphonique, câble (de base), Internet haute vitesse, entretien de l'immeuble, frais de condo.

Bureau de location :  
3300, boul. Le Carrefour  
(coin Daniel-Johnson)  
tél. 450 687-3300

www.lesélection.com



## Place St. Moritz

QUAND LA RETRAITE RIME AVEC PLAISIRS ...

### Intimité et ambiance chaleureuse



SPACIEUX ET LUMINEUX  
Studios, 3 1/2, 4 1/2  
et Penthouses



Magnifique salle à manger  
Chaleureux Hall d'entrée  
Piscine et salle d'entraînement  
Bibliothèque  
Salle de cinéma  
Activités culturelles  
Café Terrasse  
Et beaucoup plus encore ...



Place St. Moritz

1055, Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent  
(514) 855 5552 www.placestmoritz.com

# Tout pour promouvoir l'égalité des sexes et contrer l'isolement

« On n'a pas le pouvoir de négocier, mais on a le pouvoir de chialer »

Tandis que le comité provincial de la condition des femmes de l'A.R.E.Q. soufflera ses 15 bougies l'an prochain, celui de la condition des hommes est en gestation. Gros plan sur les enjeux de la condition féminine et masculine et sur les activités de ces comités.

BRIGITTE SAINT-PIERRE

Promouvoir l'égalité de droit et de fait entre les sexes est au cœur du mandat du réseau des comités de la condition des femmes de l'A.R.E.Q. (Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec). « J'aimerais que mes petites-filles aient les mêmes chances que mes petits-fils », dit Adrienne Carpentier, secrétaire de l'Association et responsable du comité provincial sur cette question. « Si des femmes font un travail équivalent à celui des hommes, pourquoi est-ce qu'elles n'auraient pas le même salaire? », demande la secrétaire de l'Association.

S'il reste du chemin à faire, la situation s'est améliorée par rapport à ce qu'elle était auparavant. Mme Carpentier raconte qu'à une époque, lorsqu'elle enseignait, ses collègues masculins avaient un salaire systématiquement plus élevé que les femmes qui effectuaient le même travail. Les hommes retraités de l'enseignement ont aujourd'hui des revenus supérieurs de 6000 \$ en moyenne à ceux de leurs homologues féminines, dit la secrétaire de l'A.R.E.Q.

« Pourquoi est-ce que les femmes n'auraient pas les mêmes chances que les hommes d'atteindre le sommet dans les entreprises, les gouvernements et les administrations municipales? », demande aussi Mme Carpentier.

Défendre les droits des femmes, lutter contre la pauvreté et la violence que subissent certaines d'entre elles et améliorer la qualité de vie des femmes, en particulier des retraitées, font partie des objectifs des membres du réseau des comités de la

condition féminine de l'A.R.E.Q. L'Association a par exemple dénoncé la violence dont certaines femmes âgées sont victimes.

L'isolement et la santé des femmes sont d'autres enjeux qui préoccupent les membres de ces comités. « On a visité un CHSLD [centre d'hébergement et de soins de longue durée] et une résidente nous a dit: "J'ai enfin quelqu'un avec qui parler" », raconte Adrienne Carpentier.

Le comité provincial de la condition féminine de l'A.R.E.Q., que pilote Mme Carpentier, informe les femmes de l'Association et les sensibilise à des questions qui les concernent. Il offre de la formation aux responsables des comités régionaux et sectoriels de la condition des femmes. Parmi les formations organisées, l'une portait sur l'hypersexualisation des jeunes filles et une autre, sur les aidants naturels. La grande majorité des aidants naturels sont des femmes, souligne la secrétaire de l'A.R.E.Q., qui mentionne que l'Association se penchera par ailleurs prochainement sur la condition des femmes immigrantes.

## Actions

Chaque année, les comités des différentes régions organisent des activités pour souligner la Journée internationale des femmes le 8 mars et pour commémorer la tragédie de l'École polytechnique le 6 décembre.

Le comité provincial de la condition des femmes a par ailleurs fait parvenir une lettre au gouvernement conservateur pour protester contre la décision annoncée cet automne par la ministre fédérale de la Condition féminine, Beverly Oda, de ne plus soutenir financièrement le travail de « lobby » politique des groupes de femmes. Il s'était aussi opposé à l'abolition du Conseil du statut de la femme lorsque le gouvernement Charest avait évoqué la possibilité de le remplacer par un Conseil de l'égalité.

« En tant que retraitées, on n'a pas le pouvoir de négocier avec le gouvernement, mais on a le pouvoir de chialer », lance Mme Carpentier.



ADREES LATIF REUTERS

En plus de promouvoir l'égalité de droits et de fait entre les sexes, l'A.R.E.Q. dénonce la violence et les mauvais traitements dont certaines femmes âgées sont victimes.

## De la taverne au comité de la condition des hommes

La taverne était un endroit où les hommes pouvaient se retrouver et discuter entre eux. Cette institution étant disparue depuis belle lurette, il importe de créer de nouveaux lieux d'échanges pour la gent masculine, estime André Pelletier, deuxième vice-président et responsable du dossier de la condition des hommes à l'A.R.E.Q.

« Les hommes ont besoin de s'entraider, mais ils sont souvent orgueilleux comme des paons et ne peuvent s'imaginer autrement que comme des coqs. Ils en paient le prix », estime M. Pelletier, qui fait valoir que cette attitude les incite à garder pour eux certaines de leurs émotions, et qu'elle peut même mener certains hommes jusqu'au suicide. Les hommes sont environ quatre fois plus nombreux que les femmes à mettre fin à leurs jours au Québec. Aux prises avec des problèmes et désespérés, ils s'abstiennent souvent de se confier et de consulter un thérapeute.

Les problématiques auxquelles font face certains hommes retraités de l'A.R.E.Q.? L'isolement, l'ennui, la solitude, l'anxiété, une peine d'amour, un divorce ou un deuil. Environ le tiers des membres de l'Association sont des hommes.

Le deuxième vice-président de l'A.R.E.Q. a personnellement côtoyé des hommes qui ont eu besoin d'aide. À la suite du décès d'une retraitée de l'Association, « son mari est venu très près d'attenter à ses jours », dit-il. Un autre homme qui vivait une peine d'amour a par ailleurs contacté M. Pelletier.

C'est en 2000 que l'idée de créer un comité de la condition des hommes a été évoquée pour la première fois à l'A.R.E.Q. Étonnés de cette proposition, les membres de l'Association l'ont mise de côté durant cinq ans.

Elle a resurgi en mai 2005, lors du plus

récent congrès de l'A.R.E.Q. Cette nouvelle proposition n'a pas suscité une adhésion immédiate. « Certains ont dit: "Est-ce qu'on a vraiment besoin de ça?" D'autres ont affirmé que ce n'est pas parce qu'il existait un comité de la condition des femmes qu'il fallait forcément qu'il y ait un comité de la condition des hommes », raconte André Pelletier. « Plusieurs préjugés sont ressortis, ainsi qu'une attitude machiste », ajoute-t-il.

Un sondage a néanmoins été envoyé au printemps dernier aux membres masculins de l'A.R.E.Q. À la lumière des réponses reçues, les dirigeants de l'Association ont jugé qu'il existait un intérêt suffisamment grand pour qu'une première réunion soit organisée en septembre. Plus de 50 hommes de neuf des dix associations régionales de l'A.R.E.Q. y ont pris part. Très enthousiastes à l'issue de cette rencontre, ils ont demandé que l'Association mette sur pied un comité provincial de la condition des hommes.

Son mandat? Voir à la création de comités de la condition des hommes dans chacune des dix associations régionales de l'A.R.E.Q., qui pourraient à leur tour encourager la création de tels comités au sein des associations des différents secteurs. Le comité provincial offrirait de l'information et de la formation et effectuerait de la recherche.

Des comités de la condition masculine existaient déjà depuis trois ou quatre ans dans trois des dix régions de l'A.R.E.Q.: l'Outaouais, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Québec-Chaudière-Appalaches.

La question de la création d'un comité provincial de la condition des hommes est inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil exécutif de l'A.R.E.Q., qui aura lieu en décembre. Une histoire à suivre...

Collaboratrice du Devoir



**Desjardins**  
Caisse d'économie solidaire

La Caisse d'économie solidaire  
Desjardins est fière d'accompagner  
l'AREQ, un foyer d'idéal  
démocratique.

Bon 45 ans!

[www.cecosol.coop](http://www.cecosol.coop)

# Il était une fois le plaisir de lire

La passion de la lecture est contagieuse. L'association Lire et faire lire l'a compris et déploie efforts et énergie pour susciter la passion de la lecture chez les jeunes.

ULYSSE BERGERON

Il ne s'agit ni d'un programme de soutien ni d'un accompagnement scolaire. En fait, Lire et faire lire n'a qu'un objectif: partager le plaisir de se faire raconter une histoire, le plaisir de lire, d'échanger et de créer des liens intergénérationnels. Pour ce faire, une fois par semaine au cours de l'année scolaire, des aînés rencontrent bénévolement des groupes de deux à cinq enfants pour partager avec eux des moments de lecture.

Il s'agit là d'un excellent moyen de transmettre la passion, note la vice-présidente de l'organisation et directrice de la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec, Marie Goyette. «*Avant tout, la lecture, c'est quelque chose d'affectif. Le développement de la lecture passe donc inévitablement par l'affectif. Ce qui est important, ce n'est pas tant le fait de lire que le moment partagé autour d'un livre. C'est ce moment qui peut donner et transmettre le goût de la lecture.*»

Les écoles désireuses de participer à l'initiative prennent contact avec Lire et faire lire. Elles sélectionnent les enfants qui partici-

ront à l'activité et choisissent le contexte dans lequel celle-ci se déroulera. Chaque session s'étend sur une période d'au moins huit semaines et elles ont lieu une fois par semaine.

Le programme est destiné aux jeunes de quatre à huit ans des classes maternelles et du premier cycle des écoles primaires. Le fonctionnement est relativement simple, indique Mme Goyette.

Les bénévoles sont généralement âgés d'au moins 50 ans. Tout au long de la démarche, ils peuvent, s'ils le désirent, recevoir le soutien des bibliothèques publiques de leurs municipalités qui participent à l'initiative. «*Il n'est pas rare maintenant de voir de plus en plus de bénévoles dans la section jeunesse. Ils prennent goût à la littérature jeunesse. Ils l'explorent pour mieux la connaître*», sourit-elle.

Mais au-delà du développement de l'intérêt pour la lecture, il s'agit là d'une rencontre intergénérationnelle. «*Beaucoup d'ainés étaient disponibles et intéressés à s'investir. Ce qui fait qu'on a à la fois la motivation de l'enfant et celle de l'ainé. Cela crée de belles rencontres.*»

Elle note les retombées positives de tels rendez-vous: «*Les jeunes sont vraiment heureux de partager avec les aînés. Ils s'attachent beaucoup les uns aux autres. Les hommes sont particulièrement les vedettes.*» Mme Goyette souligne que les enfants, habitués à côtoyer des enseignantes, apprécient grandement la présence d'hommes. «*Ils ont une approche dif-*

*férente. Pour certains, cela devient une occasion d'avoir une présence masculine.*»

Outre les bibliothèques et les écoles, de nombreuses organisations participent à l'initiative, dont l'Union des écrivains et écrivains québécois, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, la Confédération des organismes familiaux du Québec et l'A.R.E.Q.

D'ailleurs, l'A.R.E.Q. joue un rôle de premier ordre dans le recrutement de bénévoles. «*Les centres bénévoles passent par nous autres car ils savent que nous détenons les ressources nécessaires, que nous avons accès à des gens compétents*», explique son trésorier, Pierre-Paul Côté, qui représente l'association au conseil d'administration de Lire et faire lire.

## Briser l'isolement

L'activité brise l'isolement des retraités, souligne M. Côté. «*Quand on prend sa retraite, plusieurs sont "vidés". Mais après quelques mois, on est prêt à sauter à nouveau dans l'action. On ne se le cachera pas, c'est une façon de briser l'isolement. C'est un point important qui pousse nos membres à s'impliquer.*»

Même son de cloche de la part de Mme Goyette, qui précise que les retraités de l'enseignement retrouvent, pour plusieurs, les aspects positifs de leur profession sans les petits désagréments. «*Ils redécouvrent la motivation première qui les a amenés à l'enseignement, soit le plaisir d'accompagner les*


*enfants, et cela, sans à avoir à faire de la gestion de classe et de la discipline, et sans la contrainte des programmes scolaires.*»

Lire et faire lire a pris de l'expansion depuis sa création en 2004. On estime aujourd'hui à plus de 230 le nombre de bénévoles. Environ 1300 jeunes ont bénéficié du programme et près de 40 écoles participent à l'initiative. Le programme est implanté dans 17 régions de la province et s'appuie sur le soutien de 23 associations de bénévoles. Lire et faire lire est particulièrement actif dans la région de la Capitale-Nationale.

Toutefois, sa popularité grandissante suscite de nouveaux défis. «*Maintenant, il faut créer des structures locales pour coordonner l'ensemble des bénévoles. C'est toute une structure à mettre en place pour que ça marche, parce que le personnel actuel ne suffit plus pour gérer autant de personnes.*» Pour y arriver, l'association forme de plus en plus de coordonnateurs bénévoles qui ont pour tâche de synchroniser les efforts et de coordonner les activités.

Avant d'être instaurée au Québec, l'initiative a fait ses preuves ailleurs, particulièrement en Europe. Des pays francophones d'un peu partout dans le monde ont implanté le programme, dont la France, la Suisse, la Guadeloupe, la Martinique et l'île de la Réunion. En France, où le programme a vu le jour en 1999, on estime à 11 000 le nombre de bénévoles.

Collaborateur du Devoir



## Parce qu'on est si bien chez soi.

## Amélioration du crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée

Chaque rire, chaque fête, chaque souvenir vivent dans votre domicile. C'est pourquoi ce lieu vous tient tant à cœur.

Vous avez 70 ans ou plus. Saviez-vous que, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, vous aurez droit à un crédit de 25 % sur de nombreux services à domicile, comme l'entretien ménager, le déneigement ou les visites d'une infirmière ?

Cela signifie que vous pourrez bénéficier d'une aide financière plus généreuse pour que vous puissiez accueillir encore bien des souvenirs dans votre domicile.

Renseignez-vous auprès de Revenu Québec.

Région de Québec  
418 659-6299

Région de Montréal  
514 864-6299

Sans frais  
1 800 267-6299

[www.revenu.gouv.qc.ca](http://www.revenu.gouv.qc.ca)

Québec 

# Du temps en partage

*Les enseignants retraités «sont des personnes aux talents multiples»*

Les enseignants retraités sont sans contredit engagés dans leurs collectives respectives. Cet engagement, dépourvu de toute considération économique et politique, est porteur de multiples projets qui, autrement, n'auraient pas vu le jour. Tour du Québec avec nos maîtres d'antan.

THIERRY HAROUN

«**N**ous, dans la région de Québec-Chaudière-Appalaches, nous mettons beaucoup l'accent sur l'entraide et l'accompagnement de nos personnes âgées de 75 ans et plus», souligne d'entrée de jeu la présidente de cette section régionale de l'A.R.E.Q., Paulyne Caron-Laplante. Cette section, la plus grosse entre toutes, regroupe 9758 membres répartis sur 12 secteurs (ou territoires).

«Nos comités d'entraide sont formés de plusieurs bénévoles qui s'activent à briser l'isolement et la solitude de nos aînés. Ces actions prennent la forme, par exemple, de conversa-

tions téléphoniques sur une base hebdomadaire, on les appelle aussi à l'occasion de leur anniversaire ou encore pour les fêtes de Noël et de Pâques.» D'ailleurs, certains secteurs, dit-elle, émettent aux plus âgés une «carte privilège» qui leur permet de profiter d'un rabais de 50 % sur les frais liés à des activités organisées par cette association. «Il faut se rappeler que, si on en est là aujourd'hui, c'est parce que nos aînés nous ont tracé le chemin. Qui plus est, leur pension de retraite est basée sur leur salaire de l'époque, qui n'était pas faramineux dans ce temps-là!»

Et des activités, dit-elle, il y en a pour tous les goûts. «Ça va de l'apprentissage de l'informatique aux cours de cuisine-santé en passant par des cours d'anglais et d'espagnol, des cours de yoga et de tai-chi, de photographie numérique, de compostage, des déjeuners-conférences, des cours d'aquaforme, en voulez-vous, en voilà!» Plus encore, déclare Mme Caron-Laplante: «Il y a des cours de danse, des activités de quilles, des clubs de marche, des clubs littéraires, des ateliers d'aquarelle, des soirées de «vedette d'un soir». Il y a des secteurs qui s'engagent dans Opération Nez rouge ou encore dans des fondations qui combattent le cancer et la maladie d'Alz-



CHARLES W. LUZIER REUTERS

Les retraités et retraitées de Montréal montent aux barricades: «Ne nous laissons pas séduire par la nouvelle publicité de Wal-Mart qui prétend acheter «québécois».»

heimer. On a même un club de tricoteuses qui s'implique auprès des enfants dans le nord du Vietnam.»

## Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, «on est tricoté serré», lance Clément Bernard, président régional de cette section qui regroupe plus de 3000 membres. Dans cette région, non seulement favorise-t-on le rapprochement intergénérationnel, tout comme dans la plupart des régions que nous avons recensées, mais il est aussi question de rétention des... personnes âgées, comme si le fléau de l'exode des jeunes qui frappe durement ce coin de pays excentrique ne suffisait pas. «La rétention de nos personnes retraitées nous concerne beaucoup parce qu'elles veulent aller retrouver leurs jeunes qui vivent à l'extérieur de la région, particulièrement dans les grands centres.»

Si des actions touchant le respect de l'environnement sont inscrites à l'ordre du jour des membres de l'A.R.E.Q. du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le phénomène de l'hypersexualisation est au centre de certaines discussions. «Notre comité sur la condition féminine sensibilise nos membres ainsi que le public au phénomène de l'hypersexualisation. La société est aux prises avec ça». Et la culture? «Vous savez, les enseignants retraités sont des personnes aux talents multiples. Dans nos secteurs, il se donne

# Joyeux anniversaire !

**Les protections RésAut CSQ et La Personnelle, assurances générales s'unissent pour souhaiter à l'A.R.E.Q. un heureux 45<sup>e</sup> anniversaire !**

Depuis 20 ans, les membres de l'A.R.E.Q. peuvent profiter du régime Les protections RésAut CSQ, un programme d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise offert par l'entremise de La Personnelle.

Ce régime, négocié exclusivement pour les membres de l'A.R.E.Q. et de la CSQ, permet à celles et ceux qui y adhèrent de profiter d'économies substantielles et d'extensions de garanties exclusives.

*Au plaisir de vous servir encore longtemps !*

Les  
protections  
RésAut CSQ

Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ

laPersonnelle

des cours de peinture et d'artisanat. Nos gens ont maintenant le temps de s'exprimer et le talent éclôt.»

### Outaouais

Dans la région de l'Outaouais, les membres de l'A.R.E.Q. sont au nombre de 1957, précise la présidente régionale, Claudette Caron-Vaillancourt. «Nos membres sont impliqués dans leur milieu de toutes sortes de façons. Certains portent une attention particulière à nos aînés en leur faisant profiter d'une chorale qui se déplace d'un centre d'accueil à un autre, en leur offrant des cadeaux; on les fait chanter. Ce sont des initiatives formidables», dit-elle.

«D'autres, poursuit Mme Caron-Vaillancourt, organisent un quilles-o-thon au bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault [pionnière du syndicalisme enseignant au Québec]. Certains de nos membres mènent des campagnes de financement par le biais d'un tournoi de golf. Je pense aussi à nos gens de la Haute-Gatineau qui ont organisé un souper spaghetti pour venir en aide à un organisme voué à la déficience intellectuelle.» Bref, des personnes, ajoute-t-elle, qui sont sollicitées de toutes parts. «Il y a des ex-enseignants qui sont encore en relation avec des élèves en offrant des cours de mathématiques et de français, et qui donnent de leur temps dans les bibliothèques scolaires ou encore dans les maisons de jeunes.»

### Est du Québec

À l'autre bout du Québec se trouve la section couvrant les régions de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent, qui regroupe 3500 membres répartis sur onze secteurs. Ce qui étonne sa présidente régionale, Rachel Fournier, c'est le taux élevé de participation aux assemblées générales annuelles de ce secteur vaste comme un pays. «Malgré les distances à parcourir [NDLR: Et comment!], on a tout le temps entre 225 et 250 personnes qui assistent à nos assemblées. Certains se déplacent par avion ou par bateau.»

En région, explique-t-elle, «l'entraide est une priorité et je trouve qu'on a tendance à se réunir plus facilement par rapport aux grands centres que sont Montréal et Québec, où les gens ont accès à beaucoup plus d'activités [culturelles notamment]. Nous, on en a moins, ce qui fait qu'on se rencontre davantage, on organise des réunions lors desquelles nos membres sont mis au fait des activités qui se tiennent sur leur territoire, à



SHAUN BEST REUTERS

«Certains de nos membres mènent des campagnes de financement par le biais d'un tournoi de golf.»

savoir dans leur CLSC, notamment. Parfois, même, on invite un notaire qui nous informe sur les nouvelles modalités du Code civil, et ainsi de suite.»

### Montréal


La section de l'Île-de-Montréal, qui compte 6354 membres, se distingue de ses consœurs par ses revendications à caractère altermondialiste. Un mouvement qui ne semble plus être l'apanage de la génération montante. Et à Montréal, on n'entend pas à rire avec le géant Wal-Mart. En effet, la présidente régionale, Lise Labelle, a commis sur ce sujet un réquisitoire par le biais d'un article paru en septembre dernier dans L'Écho de l'île (le bulletin régional d'information de l'A.R.E.Q. de l'Île-de-Montréal), et ce, à la lumière des inten-

tions de Wal-Mart, dit-elle, de prendre pied dans le quartier Saint-Michel. Dans ce texte, on peut lire ceci: «Ne nous laissons pas séduire par la nouvelle publicité de Wal-Mart qui prétend acheter "québécois". Les achats en question sont des produits alimentaires pour lesquels les acheteurs de la compagnie tenteront de faire baisser les prix au maximum. Notre industrie n'y gagnera rien. En conséquence, nous nous opposerons à la venue de Wal-Mart en territoire montréalais et, collectivement, nous le ferons savoir aux autorités municipales par une pétition qui vous sera présentée lors de votre première activité sectorielle. En consommateurs responsables, nous ne ferons pas nos emplettes chez Wal-Mart parce que cela permet de maintenir dans la misère les travailleurs des pays du Tiers-Monde où le

géant s'approvisionne, et que cela produit des conséquences néfastes sur notre économie locale — emplois mal rémunérés, faillite des petits commerçants, pertes d'emplois, recours à l'aide sociale, etc.»

On aura aussi compris que les enjeux intercontinentaux n'échappent pas à la section montréalaise. «On ne peut pas échapper à la mondialisation. Et certains de nos membres offrent des ateliers touchant les enjeux de la mondialisation, et aussi sur l'importance du commerce équitable», indique Mme Labelle, jointe par téléphone, dont les préoccupations sectorielles ne sont pas non plus étrangères à la francisation et à l'intégration sociale des personnes immigrantes.

Collaborateur du Devoir




## Collectivement pour un monde différent

**La CSQ est fière de souligner  
le 45<sup>e</sup> anniversaire de l'A.R.E.Q.**

La seule association de personnes retraitées  
jouant un rôle actif au sein d'une centrale syndicale.

Une association forte de cette affiliation  
et engagée fermement dans la défense  
des droits des personnes retraitées.

Centrale des syndicats  
du Québec



**CSQ**

[www.csq.qc.net](http://www.csq.qc.net)

# Une œuvre de générosité

«La Fondation a collecté, en environ 15 ans, un million de dollars distribués selon ses objectifs»

Présidente de la Fondation Laure-Gaudreault, Louise Fournier-Giroux parle de sa fondation avec ardeur. Impulsée au sein de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.), la Fondation vole de ses propres ailes depuis 16 ans, l'âge de l'adolescence, de l'audace et de l'enthousiasme, comme elle aime à le préciser. Ses objectifs sont orientés vers deux publics, qui sont les retraités de tous horizons et les jeunes, soit une façon de poursuivre l'œuvre instaurée dans la salle de classe...

ESTELLE ZEHLER

Quand l'idée d'une fondation a germé dans l'esprit de Lionel Girard, alors trésorier de l'A.R.E.Q., le nom de Laure Gaudreault s'est imposé sans autre option possible. En effet, qui d'autre pouvait servir d'égérie à la Fondation sinon cette enseignante et militante, à l'origine du premier syndicat des institutrices rurales et d'autres instances, dont la Centrale des enseignants du Québec, l'ancêtre de la CSQ? Infatigable, elle allait également créer l'A.R.E.Q. en 1961.

«Ce serait intéressant, disait Lionel Girard en 1988, si, collectivement, par notre association, nous servions de rempart à certains malheurs qui hantent notre société. Une fondation nous permettrait de jouer ce rôle. Je sais bien qu'il ne manque pas de lieux où exercer notre charité... mais une fondation qui nous ressemblerait et nous rassemblerait et qui perpétuerait la mémoire de Laure Gaudreault, cette grande dame qui, au cours de ses combats, a ignoré les dérangements, fait fi de la prudence, oublié ses fatigues et a foncé pour améliorer le sort des institutrices.»

Les 9000 retraités de l'Association n'étaient cependant pas unanimes. Deux années supplémentaires s'avèrèrent nécessaires pour permettre la naissance de la fondation sous la houlette de Lionel Girard, Monique Asselin-Gobeil et Victorien Gagnon.

## Une présence en région

Les liens avec l'A.R.E.Q. sont fondamentaux. Outre le partage du siège social, la Fondation confie également son administration comptable à l'Association. «Pour mettre sur pied une telle fondation, précise Louise Fournier-Giroux, et pour lui assurer l'appui des membres de l'A.R.E.Q., on a voulu une organisation qui lui ressemblerait et s'appuierait sur ses instances décisionnelles en évitant quand même toute confusion.»

Aussi, à l'instar de l'A.R.E.Q., la Fondation poursuit son action dans 10 régions gérées chacune par un bureau régional composé de cinq personnes élues lors de l'assemblée générale des membres inscrits à la Fondation, soit près de 8000 à l'heure actuelle. Si ses membres sont essentiellement recrutés auprès de l'A.R.E.Q., la porte est ouverte à toute bonne volonté, retraitée ou non, du domaine de l'enseignement ou non. La coordination de cet ensemble est assurée par le bureau provincial.

## Distribution des fonds collectés

Comme toute fondation, la Fondation

Laure-Gaudreault entreprend des activités ou lance des campagnes de financement pour ramasser des dons. Depuis sa création, ses objectifs n'ont pas changé. Il s'agit de venir en aide à des retraités démunis, quel qu'ait été leur domaine professionnel, de soutenir la recherche médicale orientée vers les maladies qui frappent majoritairement les aînés, et d'aider des œuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin. «Pour vous donner une idée, la Fondation a collecté, en environ 15 ans, un million de dollars distribués selon ses objectifs.» L'an dernier, près de 170 000 \$ ont profité à quelque 2000 personnes et organismes. Selon les règlements de la Fondation, les bénéficiaires des souscriptions régionales recueillies sont choisis à hauteur de 80 % par le bureau régional.

Parmi les organismes élus, nombreux sont ceux à avoir une portée provinciale. Les choix opérés par les régions touchent par contre davantage des organismes locaux connus par les membres des bureaux régionaux bien informés des besoins de leur milieu, et après approbation au niveau provincial.



SOURCE A.R.E.Q.

Louise Fournier-Giroux

Le but est de s'assurer que les objectifs de la Fondation soient bien atteints. En effet, l'attribution de ressources financières doit être sujette à une grande rigueur. «Si je m'exerçais à une approximation, je dirais qu'il y a à peu près 50 % des dons qui vont à des jeunes ou à des organismes de jeunes, 30 % à des retraités ou des organismes qui aident les démunis, et à peu près 20 % dans la recherche médicale traitant des maladies des aînés.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Fondation Laure-Gaudreault apporte une aide aux retraités dont les ressources se situent sous le seuil de pauvreté.

## Aider les aînés

Les critères qui qualifient une personne retraitée à des fins de soutien sont simples puisqu'ils sont basés sur le seuil de revenu. Sont par conséquent éligibles les retraités dont les ressources se situent sous le seuil de pauvreté. Toutefois, dans certains cas, des personnes ayant des revenus supérieurs pourraient être considérées du fait d'une problématique particulière, comme par exemple un ou une retraitée devant défrayer des coûts d'hébergement pour se faire soigner car aucune ressource de proximité n'existe, ou encore pour l'achat de lunettes ou d'une chaise roulante, etc. «Elles ne pourraient y accéder sans une aide de notre part ou d'un organisme de charité.»

Des organismes qui aident les retraités démunis, par exemple les Petits Frères des pauvres, ou une maison qui accueille des personnes âgées sont également ciblés.

## Soutenir les jeunes

Soutenir les jeunes constitue une autre préoccupation de la Fondation qui s'inscrit, pourrait-on dire, dans la continuité du métier assumé par nombre de ses membres et orientée vers l'avenir. «J'ai été enseignante au primaire et au secondaire, témoigne Louise Fournier-Giroux. La Fondation est une façon de continuer l'œuvre d'enseignement qu'on a toujours fait. En réalité c'est une œuvre de générosité et qui nous permet d'aider les démunis, d'aider des enfants, d'aider des organismes. La générosité de la Fondation, c'est notre générosité.»

Ainsi, ont été soutenus une association de grands-parents qui viennent en aide à des jeunes, des maisons de jeunes, une association de parents-ados, des maisons qui reçoivent des jeunes des milieux défavorisés pour l'aide aux devoirs ou pour des repas, des organismes qui font de la prévention auprès des jeunes et bien d'autres encore.

## Pour la recherche

Du côté de la recherche médicale, ce sont essentiellement deux gros centres de gériatrie, soit le Centre de gériatrie de Sherbrooke et celui de Montréal, qui reçoivent régulièrement des subsides, ainsi que des associations prenant en compte des questions de santé touchant particulièrement les aînés, telles l'Association Alzheimer et la Société de Parkinson.

La Fondation Laure-Gaudreault est une belle illustration du potentiel et de la richesse inhérents aux personnes à la retraite et pour qui cette nouvelle phase de la vie ne rime pas avec inaction. Chaque jour, elles relèvent avec brio la gageure d'un pas supplémentaire vers un monde meilleur axé sur la générosité et le partage en instaurant des canaux d'entraide entre pairs et vers la jeunesse avec pour modèle l'œuvre d'altruisme amorcée par Laure Gaudreault.

Collaboratrice du Devoir

# Les 65 ans et plus sont plus actifs que jamais

*La discrimination envers les aînés est un problème de plus en plus préoccupant*

Retenir les travailleurs âgés ne fait pas partie des priorités des employeurs. Victimes de préjugés tenaces, les aînés ne profitent pas de conditions de travail adaptées à leurs besoins. Pourtant, la pénurie de main-d'œuvre qui pointe à l'horizon exige tant des entreprises que de la fonction publique de se pencher sur la question du vieillissement au travail.

MARIE LAMBERT-CHAN

**A**u tournant du millénaire, les élus ont commencé à s'interroger sur l'impact sans précédent de la dénatalité et du départ massif des baby-boomers à la retraite sur la disponibilité future de la main-d'œuvre. Bien que l'État ait depuis incité les entreprises à retenir leurs travailleurs âgés, des spécialistes constatent que peu d'entre elles s'attardent à la planification du remplacement de leurs employés. «La question du vieillissement y est abordée bien timidement», confirme Laurier Caron, conseiller à la recherche de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Les personnes âgées de 65 ans et plus sont pourtant plus actives que jamais sur le marché du travail. Selon les statistiques d'Emploi-Québec, 54 700 d'entre elles occupaient un emploi en 2005. Plus de la moitié travaillait à temps plein. En 1995, on retrouvait seulement 27 800 employés du même groupe d'âge. Les 55-64 ans se font également très présents. «Il faut cependant mentionner qu'en 1990 le taux de chômage était plus élevé, ce qui explique en partie pourquoi ils étaient moins nombreux. Nous vivons présentement une embellie», relativise Laurier Caron. Il ajoute par ailleurs que «la masse de la population active est à son maximum présentement. Les employeurs ne voient donc pas d'urgence à garder des travailleurs qui leur coûtent plus cher, étant au maximum de l'échelle salariale».

## Un vieil employé n'est pas un mauvais travailleur

Les préjugés véhiculés au sujet des aînés ne facilitent pas le maintien en emploi de ces derniers. «Il y a des représentations très négatives du vieillissement. On associe d'emblée les personnes âgées avec pertes, vulnérabilité, maladie, coûts de santé. On les perçoit comme des gens incapables de s'adapter, plus ou moins productifs. Mais ce n'est pas vrai», affirme Michèle Charpentier, professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal et spécialiste de la gérontologie sociale.

La discrimination envers les aînés est un problème de plus en plus préoccupant en milieu de travail. Peu de gens ont le courage de déposer une plainte contre leur employeur. En 2006, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a ouvert 76 dossiers d'enquête, alors que ce nombre

était de 50 en 2000. Le volume de plaintes jugées recevables par rapport à l'âgisme est actuellement plus important que celles concernant le racisme et le sexisme. Les femmes âgées subissent en outre les contrecoups de la «déqualification sexuelle», selon Michèle Charpentier. «On les trouve pas trop intéressantes et moins «sexy», alors qu'un homme grisonnant, ça a encore un petit charme», croit-elle. «Le maintien en emploi des aînés n'est pas un problème. C'est la réinsertion au travail qui est plus difficile que pour les hommes», estime Laurier Caron.

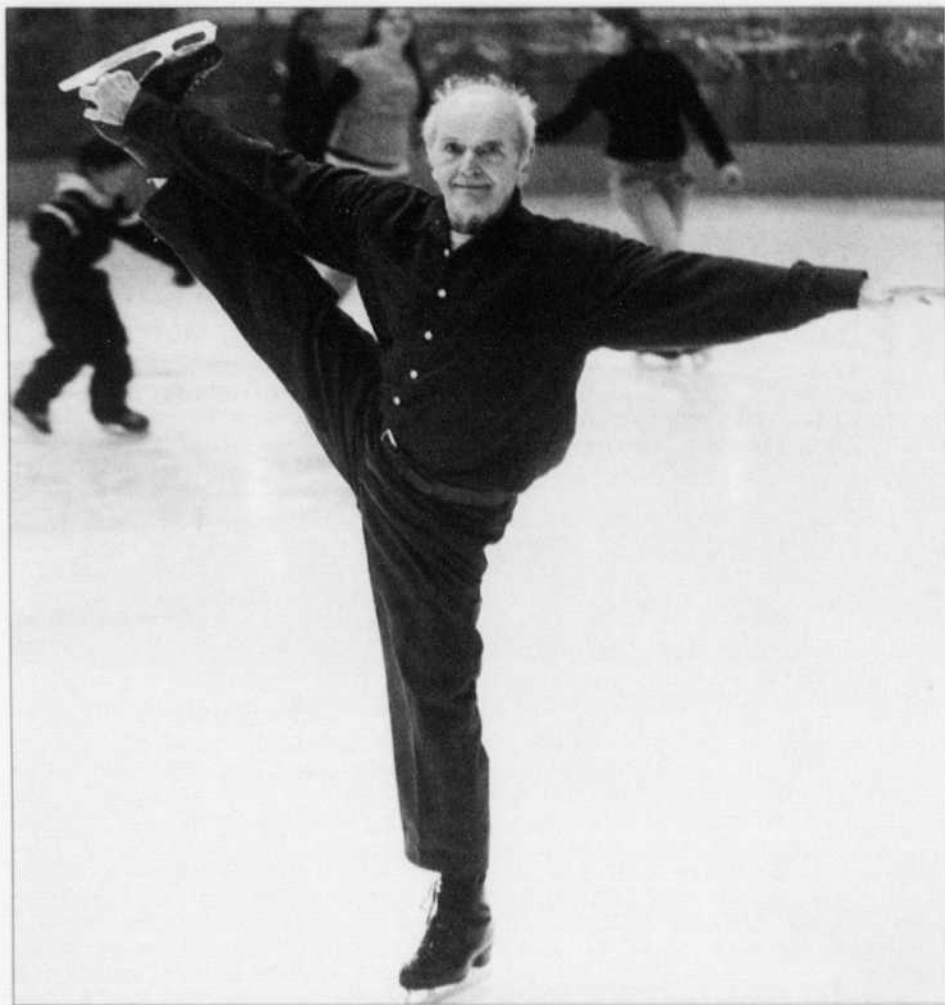
Alors que la retraite est imaginée comme une rupture définitive avec le milieu du travail, les chercheurs s'aperçoivent que ce moment est davantage caractérisé par la continuité. «Ce que nous étions pendant notre carrière, nous le serons également à la retraite», explique Mme Charpentier. Regardez les vedettes vieillissantes comme Janette Bertrand ou Janine Sutto. Ce sont des personnes éclatantes, des battantes! En observant leur parcours, on se rend vite compte qu'elles l'ont été toute leur vie.»

Les travailleurs aînés se révèlent de précieux atouts au sein des entreprises. «Si nos collègues plus âgés ne peuvent plus faire 60 heures par semaine — ce qui n'est pas une mauvaise chose non plus —, ils ont par contre développé certaines habiletés et investissent leur énergie aux bons endroits», analyse la professeure. Ils sont rassembleurs et heureux de léguer leur savoir. Ce sont des gens très positifs dans un milieu de travail.» Les exigences ne sont plus les mêmes pour ces employés d'expérience qui n'ont plus à faire leurs preuves au quotidien. «La possibilité de jeter le masque en toutes choses est l'un des rares avantages que je trouve à vieillir», a d'ailleurs écrit Marguerite Yourcenar à ce propos. Mais la frénésie du marché du travail se conjugue sans doute moins bien à ces aspirations différentes, remarque Michèle Charpentier. «Cela peut-il être déroutant pour un patron?», interroge-t-elle du même souffle.

## Il y a ceux qui partent...

Les délais trop courts, la pression croissante, les longues journées et la conciliation travail-famille viennent à bout des travailleurs. Si la poursuite de la carrière à un âge avancé est de plus en plus courante, la retraite anticipée l'est également. Selon une enquête sur la population active menée en 2005 par Emploi-Québec, 43 % des nouveaux retraités avaient moins de 60 ans. «Parmi tous les services publics confondus, on constate que plusieurs employés quittent avant 65 ans même s'ils ne profiteront pas d'une pleine pension. Ils choisissent la santé plutôt que le travail», dit Laurier Caron. «Des études réalisées auprès des préretraités démontrent qu'il y a souvent un ras-le-bol du milieu du travail», renchérit Michèle Charpentier.

Les femmes se retirent de leur emploi plus tôt que les hommes, souvent obligées de consacrer plus de temps aux parents malades ou aux enfants dont elles ont la char-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

André Cyr, 75 ans, patine dans ses temps libres.

ge. Lessivés, les travailleurs des domaines de la santé et de l'enseignement ne souhaitent pas non plus prolonger leur carrière. «Le choix de rester au travail plus longtemps comporte une dimension un peu élitiste, estime la spécialiste en gérontologie sociale. Un travailleur qui se réalise, qui a des bonnes conditions de travail, peut facilement poursuivre. Mais je ne suis pas sûre que les gens travaillant dans des manufactures ou dans l'industrie du bois accepteraient de continuer après 65 ans. Ils sont souvent physiquement brûlés.»

## ... et ceux qui restent

La Finlande, les Pays-Bas et le Japon, entre autres, valorisent la réinsertion et le maintien des travailleurs âgés. Ces pays se sont vu obligés de mettre au point des mécanismes de rétention de la main-d'œuvre, car le faible taux d'immigration ne parvenait pas à pallier le manque. Le Québec vit la situation inverse et s'attarde davantage à la relève qu'aux employés du troisième âge. Les entreprises et la fonction publique devront pourtant mettre la main à la pâte, au risque de perdre progressi-

vement ceux qui constituent leur mémoire institutionnelle. «Les conditions de travail devront changer et s'assouplir», insiste Laurier Caron. Pour le moment, elles demeurent les mêmes tant pour les jeunes que les plus âgés et ce n'est pas une mauvaise chose en soi puisque cela évite de créer des tensions.»

Vieux et jeunes ont intérêt à collaborer. Quelques expériences de mentorat et de transfert d'expertise ont lieu présentement dans le secteur industriel de même que dans l'enseignement. «Les deux en bénéficient. L'un apporte des connaissances récentes tandis que l'autre livre les secrets de son expérience», croit le conseiller à la recherche de la CSQ. Michèle Charpentier va même plus loin. «L'interculturel fait partie de notre vie. Pourquoi pas l'intergénérationnel? On valorise la différence culturelle, mais on a de la difficulté à faire de la place aux citoyens plus âgés. Si on peut faire des accommodations raisonnables avec les autres cultures, pourquoi ne le ferait-on pas avec les travailleurs vieillissants?»

# Retraite ne rime pas avec vieillesse

## «Une action coup-de-poing» pour renouveler les perceptions

Pauvreté, maladie, dépendance et improductivité. Autant de stéréotypes et d'attitudes négatives qui ont cours à l'égard des aînés. Le Conseil des aînés du Québec passe à l'offensive et dénonce les stéréotypes véhiculés. Son président, Georges Lalande, prend position. Il va même jusqu'à demander des états généraux citoyens sur la question.

ULYSSE BERGERON

« Il faut qu'on change nos perceptions à l'égard des personnes âgées. Notre société les a confinées dans une perception qui ne représente pas l'ensemble de ces personnes. C'est comme si on s'était dit que, rendus à un certain âge, vous n'êtes plus vraiment citoyens à part entière. On vous oublie le plus possible », déplore-t-il.

Il poursuit: « Dans un monde de type "Star académique" où règne la performance et l'instantanéité, il n'y a pas beaucoup de place pour les valeurs de durée. On doit vraiment changer notre mentalité à l'égard des aînés, non seulement au Québec, mais dans l'ensemble de l'Occident. »

Le premier pas pour déconstruire cette « fausse perception », selon lui, est d'arrêter de considérer les aînés comme un bloc monolithique. Les différences sont nombreuses. On ne peut considérer des personnes de 65 ans de la même façon que celles qui ont 80 ans. « Avec l'augmentation de l'espérance de vie et de santé, on peut penser connaître un âge d'or jusqu'à 75 ans. Après, on doit considérer plusieurs facteurs, dont la santé physique. »

Au Québec, un peu plus d'un million de

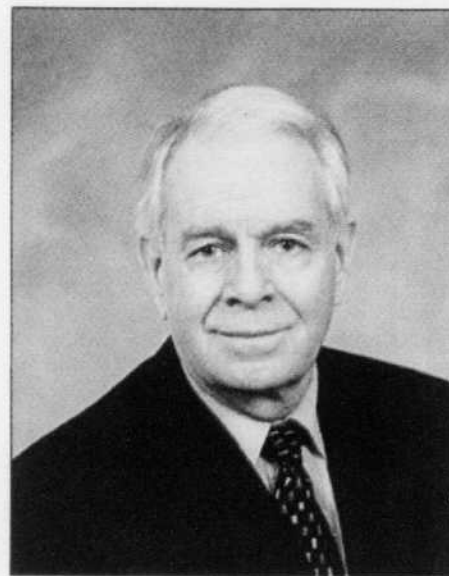
personnes ont actuellement plus de 65 ans. S'ajoutera à ce nombre plus de 1,5 million de personnes au cours de la prochaine décennie. Si dans plusieurs pays industrialisés on considère généralement l'âge de 65 ans comme la ligne qui sépare la vie active de la vieillesse, le Conseil des aînés rappelle que l'on confond alors retraite et vieillesse. Les pertes fonctionnelles, réels attributs de la vieillesse, arrivent généralement plus tard.

Le Conseil s'est justement penché sur la question à l'occasion d'une consultation publique intitulée « Pour une pleine participation des aînés ». Un rapport a été remis au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. À l'intérieur de ce dernier, il est souligné que le fait de faire rimer retraite et vieillesse est une ancienne conception qui n'a plus sa place aujourd'hui.

Mais au-delà des différences attribuables aux strates d'âges, il y a les caractéristiques socioéconomiques. « On vieillit comme on a vécu. Si on a été engagé toute sa vie, on va continuer à l'être. Mais si on a fait du neuf à cinq toute sa vie et qu'on a arrêté de communiquer après son travail, on risque de vieillir de la même façon, soit dans un certain isolement. »

### États généraux

Pour renverser la vapeur et redorer le blason des aînés, il faudrait « une action coup-de-poing ». Selon M. Lalande, cela devrait prendre la forme d'états généraux citoyens. « Il ne faudrait surtout pas que ce soit un sommet entre initiés. Il faut une occasion où les gens vont pouvoir exprimer ce qu'ils vivent au quotidien. Il faut se préparer aux changements démographiques majeurs qui vont avoir lieu et comprendre que le vieillissement ne veut



Georges Lalande

SOURCE CONSEIL DES AÎNÉS

pas dire que c'est quelque chose de mal pour notre société. Mais il faut prendre acte de cela » pour adapter la vie quotidienne à cette réalité qui prendra de plus en plus de place au cours des prochaines années.

Reprenant à son compte les recommandations de la consultation publique, M. Lalande avance qu'une politique gouvernementale sur le vieillissement doit être élaborée, qu'une campagne de sensibilisation d'envergure portant sur la vieillesse doit être faite, et qu'il est impératif de mettre en place des carrefours régionaux et locaux afin de pouvoir bénéficier de l'expérience des aînés.

À ce sujet, il constate qu'il « y a là toute une expertise qui n'est pas utilisée ». On a

pris l'habitude de mettre de côté les aînés. Pourtant, « on va en avoir grandement besoin au cours des prochaines années ». La gestion de la transmission du savoir a été catastrophique, note-t-il, soulignant qu'on en ressent aujourd'hui les contrecoups dans plusieurs secteurs, dont ceux de l'éducation et de la santé.

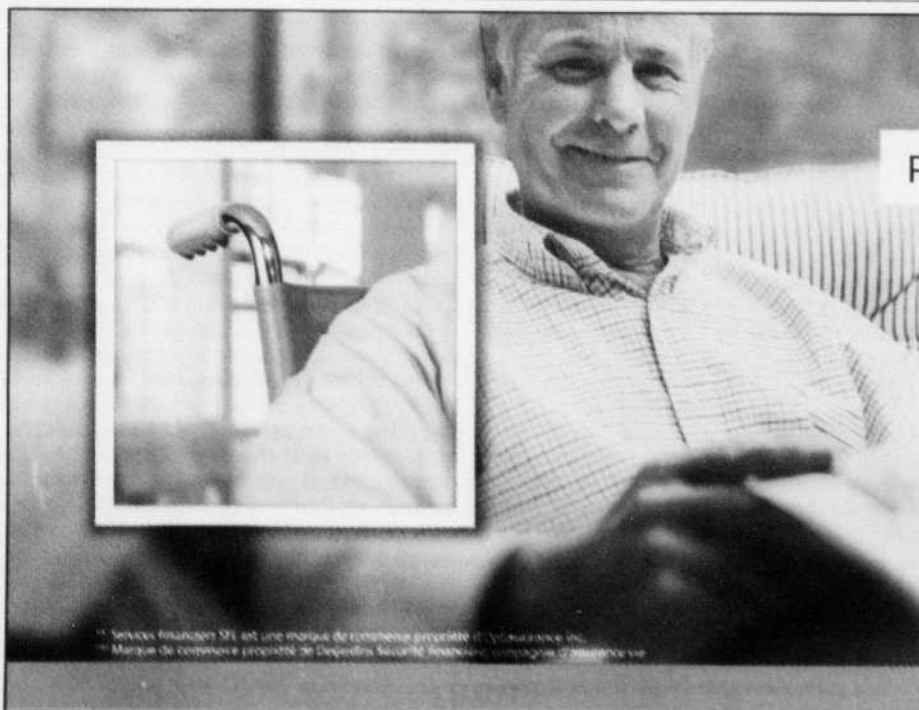
« Il y a à peu près juste le milieu de la construction qui a fait une meilleure gestion avec ses organisations d'apprentis et de compagnons. » Selon lui, la situation doit être révisée le plus tôt possible.

Il ajoute que la pénurie de main-d'œuvre vécue dans certains secteurs ne laissera d'autres choix que de donner une plus grande place aux aînés. Déjà, il est de plus en plus fréquent de rencontrer des personnes âgées de plus de 60 ans qui effectuent un retour sur le marché du travail.

Mais cela ne pourra se faire sans des adaptations majeures, note-t-il. Entre autres choses, il va falloir mettre en place un mode de fonctionnement qui permettra de les accueillir. La flexibilité des horaires devra être prise en compte. « Dans une société où règne l'hyperperformance, on doit revoir la façon dont les aînés peuvent s'y insérer », en admettant qu'ils ne peuvent fournir autant de temps et d'énergie que lorsqu'ils étaient sur le marché du travail.

Il conclut en répétant qu'une « chose est certaine, on embauche de plus en plus d'aînés. On doit maintenant mettre en place des systèmes de retraite progressive pour assurer la transmission des connaissances ». La solution aux problèmes liés au vieillissement de la population ne pourra être trouvée qu'en collaboration avec les aînés, croit-il.

Collaborateur du Devoir



## Pensez santé...

### Pensez Desjardins Sécurité financière!

Tout le monde veut vivre longtemps, mais personne ne veut vieillir.

**Vie Autonome**  
Rente Soins de longue durée

Quand viendra le jour où, en raison de votre âge ou d'une maladie, vous aurez besoin d'aide pour accomplir de petits gestes quotidiens, Vie Autonome vous versera une rente mensuelle libre d'impôt que vous pourrez utiliser comme bon vous semble.

Appelez-nous maintenant au **1 866 999-3138**.  
[www.desjardinssecuritefinanciere.com/pensez](http://www.desjardinssecuritefinanciere.com/pensez)

Les produits d'assurance et d'épargne de Desjardins Sécurité financière sont offerts par les distributeurs autorisés des

SERVICES FINANCIERS **EFL**  
PARTENAIRE DE DESJARDINS  
SÉCURITÉ FINANCIÈRE



**Desjardins**  
Sécurité financière™

Conjuguer avoirs et êtres

Vie, santé, retraite

# À la recherche du pouvoir d'achat perdu

Qu'est-ce qui fait courir les retraités de ce millénaire naissant? Entre autres choses, le maintien du sacro-saint pouvoir d'achat. Car partir à la retraite ne signifie plus tout à fait qu'on se retire de la vie active, au contraire. Et les employés du secteur public ont vu leurs cotisations perdre bien du poids économique de 1982 à 1999 à cause d'une révision du mode d'indexation.

FREDÉRIQUE DOYON

L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) a fait de l'indexation une de ses principales revendications et cherche à rallier l'ensemble des associations de retraités à sa cause.

Depuis plusieurs mois, les retraités intensifient leurs actions publiques afin de sensibiliser leurs pairs et les autorités à l'érosion de leur qualité de vie à cause de la désindexation qu'ils subissent pour les cotisations versées entre 1982 et 1999. Il y a une douzaine de jours, 850 d'entre eux se rassemblaient à Montréal, puis manifestaient devant le bureau de la ministre Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor. Le vendredi suivant, ils se retrouvaient à Sherbrooke.

Relativement discrète jusqu'ici, alors qu'elle s'en remettait aux syndicats (notamment la CSQ) pour défendre les droits et réclamations de ses membres, l'A.R.E.Q. a décidé, l'an dernier, de traiter le dossier de l'indexation de manière autonome.

«C'est certainement la principale [de nos revendications] par rapport à l'amélioration des conditions de vie des retraités, indique Robert Gaulin, deuxième vice-président. On sent qu'il y a un niveau de conscientisation plus élevé du côté des instances, mais pas au point où le gouvernement est prêt à s'engager.»

## Vieillir dans la dignité

Créée en 1961 par Laure Gaudreault, l'A.R.E.Q. regroupe près de 50 000 membres répartis dans toutes les régions du Québec, qui retirent pour la plupart des prestations de la Commission administrative de retraite (CARRA). Elle représente donc environ le quart des quelque 190 000 retraités du secteur public et exige le droit, pour ses membres, de vieillir dans la sécurité et dans la dignité.

L'indexation représente l'ajustement des prestations afin qu'elles reflètent l'évolution du coût de la vie au moment où les employés atteignent la retraite. C'est un peu l'équivalent de l'augmentation de salaire pendant la vie professionnelle. Quand le gouvernement du Québec a créé en 1973 le premier régime de retraite pour les employés du secteur public (ainsi que la commission qui allait l'administrer), il a prévu une pleine indexation des prestations, révisées au prorata de l'indice des prix à la consommation (IPC). Or en 1982, ce système a été remis en cause, récession économique oblige.

Une nouvelle formule a alors dicté le calcul de l'indexation des rentes: c'est l'indice IPC moins 3 %. Pendant les années de forte inflation, les rentes des employés restaient à un niveau raisonnable. Mais dans les années 1980 et 1990, quand le taux d'inflation a fléchi, l'indexation de leurs prestations s'est rétrécie comme peau de chagrin, voire totalement annulée.

«Cela a eu pour effet de déprécier la valeur

de la rente d'une manière importante et au bout de six ou huit ans de retraite, ça commence à avoir des effets significatifs», affirme M. Gaulin. Selon un sondage récent auquel 5000 personnes ont répondu, chaque retraité aurait en moyenne perdu 12 000 \$ de rentes pour l'ensemble de la période.

À l'époque de cette importante révision, le premier ministre René Lévesque avait ainsi justifié le geste de son gouvernement. «On va respecter nos signatures à moins qu'on puisse, par négociation, arriver à un meilleur aménagement de ce qui est nécessaire pour l'équilibre financier de l'État québécois [...] Il faut que ces efforts soient répartis et que les secteurs public et parapublic, dotés de la sécurité d'emploi absolue depuis 1976, soient appelés à faire leur part.»

## Floués et floués

N'empêche, les retraités actuels et à venir qui cotisaient à l'époque s'estiment aujourd'hui floués. «Le droit à la protection du pouvoir d'achat nous a été retiré de manière unilatérale, juge M. Gaulin. On contribue de manière non désirée à la diminution des obligations du gouvernement. Quand les rentes ne sont pas indexées, il y a une économie de système, donc le gouvernement fait de l'argent sur le dos des retraités. Pourtant, c'est une condition de travail négociée comme les autres, c'est du salaire différé qui est dû.»

Si la formule a été revue en 1999 en fixant un plancher minimal à 50 % de l'IPC, elle ne s'applique qu'aux cotisations versées à partir de 2000 et ne touche donc pas les prestataires des années 1980 et 1990. D'où la mobilisation de l'A.R.E.Q., qui souhaite voir s'appliquer cette nouvelle formule à l'ensemble de toutes les rentes, même pour le service passé. «Ça n'a pas de bon sens de laisser ce système d'appauvrissement se perpétuer indéfiniment», déclare Robert Gaulin.

Pour ce faire, l'A.R.E.Q. travaille à sensibiliser les retraités et le gouvernement à cette question, ainsi qu'à élargir la coalition d'associations de retraités afin qu'elles parlent d'une même voix. «On fait prendre conscience aux gens de la nécessité de s'asseoir avec le gouvernement à une seule table de négociation pour l'ensemble des retraités, afin d'analyser des scénarios et voir comment on peut arrêter une solution.»

Leurs actions semblent avoir déjà porté fruit puisque le projet de loi 27 sur la CARRA, auquel l'A.R.E.Q. donnait son appui le 10 novembre dernier, reconnaît enfin un rôle aux retraités dans la gestion des régimes. Outre la question de l'indexation et de la reconnaissance, l'A.R.E.Q. mène aussi d'autres dossiers à caractère plus social, comme la question des aidants naturels, ces proches qui aident les personnes âgées à vivre de manière autonome le plus longtemps possible. Un colloque y sera consacré au printemps.

Le Devoir



## Aussi pour moi !

Adhérez au plus grand mouvement des 50 ans et plus.

La liste des ateliers et cours peut varier d'une région à l'autre :

- > Ateliers FADOQ.ca
  - Cours d'informatique et d'Internet
  - Cours de caméra numérique
- > Activités culturelles et sportives
- > Rabais et privilèges pour les membres

FADOQ Région Île de Montréal

- > Ateliers de scrapbooking et de peinture
- > Cours de bridge dirigés et bridge Duplicata
- > Ateliers d'écriture et de théâtre
- > Atelier-visite à Radio-Canada
- > Voyages
- > Et plus encore...

Pour informations :

1 800 828-3344

www.fadoq.ca | info@fadoq.ca

Devenez membre FADOQ et courez la chance de gagner l'un des 10 appareils photo numériques Panasonic tout équipés d'une valeur totale de 5000 \$ !

Formulaire d'adhésion et coupon de participation  
La cotisation annuelle est de 25 \$

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Sexe : F  M  Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jour mois année

Vous devez répondre à la question d'habileté suivante :  
Quelle entreprise offre des produits d'assurances exclusifs aux membres de la FADOQ et collabore au présent concours ? \_\_\_\_\_

Visa  MasterCard  \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Date d'exp. : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Chèque  Mandat  \_\_\_\_\_ mois année

Signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jour mois année

Les règlements du concours peuvent être obtenus en communiquant avec le siège social de la FADOQ au 514 252-3017 ou sur le site Internet au www.fadoq.ca. Seules les nouvelles adhésions sont admissibles au concours, c'est-à-dire que les participants ne doivent jamais avoir été membres de la FADOQ ou ne plus l'être depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2005. Les renouvellements ne sont pas admissibles. Un seul coupon de participation par nouveau membre. Les fac-similés sont acceptés. Vous avez jusqu'au 26 janvier 2007 (le cachet de la poste en faisant foi) pour nous faire parvenir votre coupon. Le tirage aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2007 au siège social de la FADOQ. Les personnes gagnantes seront avisées par téléphone. Pour être admissible au concours, vous devez avoir 50 ans ou plus et devenir un nouveau membre de la FADOQ. Vous avez jusqu'au 26 janvier 2007 pour participer au concours.

AVIS : Si vous désirez que votre nom soit retiré de la liste de sollicitation remise exclusivement à un de nos partenaires, veuillez nous en aviser par écrit à l'adresse suivante : FADOQ/Retrait, 454, Pierre-De-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal (Québec), H1V 3R2

Voir le texte des règlements pour le mode alternatif gratuit de participation.

Remplissez le coupon et postez-le, accompagné de votre paiement, à  
FADOQ - Concours «La photo numérique... Aussi pour moi !»  
454, Pierre-De-Coubertin  
C.P. 1000, Succ. M  
Montréal (Québec)  
H1V 3R2



0611001

En collaboration avec



# Place au pouvoir «gris»

«L'individu âgé de 65 ans en 2006 a le même état de santé que celui âgé de 54 ans en 1960»

La promesse de la «liberté 55» relève aujourd'hui du fantasme. Nombre de travailleurs ne prendront pas leur retraite avant l'âge de 70 ans. Plusieurs jeunes retraités retournent sur le marché du travail. Leurs motivations sont financières ou sociales. Le stéréotype de la personne âgée vulnérable et malade fait place à l'image du retraité dynamique et engagé. Cette période charnière de la vie, qui est déjà en pleine mutation, prendra sans doute un autre tournant avec l'arrivée des «baby-boomers».

MARIE LAMBERT-CHAN

La retraite telle qu'instituée depuis des décennies, c'est-à-dire se retirer du marché du travail à 65 ans pour jouir d'une nouvelle liberté et du versement d'une pension, est un modèle dépassé. Alors que le vieillissement était associé auparavant à la décrépitude et à la fragilité, l'âge d'or rime désormais avec possibilités. Retraite anticipée ou progressive, bénévolat, engagement citoyen, voire même travail à temps partiel ou retour au travail... Les aînés redéfinissent leur rôle social jour après jour.

Frédéric Lesemann, professeur à l'Institut national de recherche scientifique — INRS-Urbanisation, culture et société — et directeur du Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales (TRANSPOL), s'intéresse depuis quelques années à l'évolution de la retraite. «On est sorti de la conception ternaire de la vie active sans aucune superposition», explique-t-il. Les divisions sont plus souples et brouillées qu'il y a 15 ou 20 ans. Le schéma études-travail-retraite ne tient plus. On peut étudier et travailler en même temps, de même qu'on peut travailler tout en étant à la retraite.»

Il observe une tendance croissante et réelle des retraités en emploi. «Un tiers des personnes entre 60 et 70 ans continue à travailler ou quitte son travail puis recommence un nouveau.» Preuve que les temps changent, 56 % des Canadiens interrogés dans le cadre de l'International Retirement Security Survey, une enquête conduite en 2005 par l'American Association of Retired Persons (AARP), s'attendent à travailler durant leurs années de retraite, et seulement 18 % des sondés espèrent avoir cessé complètement toute activité rémunérée.

## Parcours de vie renversé

L'amplification de ce phénomène au fil des années trouve sa source dans différentes mutations sociales et économiques. L'amélioration globale de la santé et la croissance de l'espérance de vie ont un impact significatif sur la gestion de la retraite. «L'individu âgé de 65 ans en 2006 a le même état de santé que celui âgé de 54 ans en 1960», dit Frédéric Lesemann. La forme physique et psychologique étant nettement meilleure, cela le rend plus disponible pour le boulot.»

La population use par ailleurs plus longtemps les bancs de l'université, ce qui renverse le parcours «normal» de la vie. Si une personne quitte l'école à 30 ans, travaille jusqu'à 61 ans et meurt à 99 ans, elle aura passé plus de temps à la retraite que sur le marché du travail. Beaucoup ne peuvent envisager d'écouler une aussi grande quantité de jours paisibles loin de leur emploi, qui structure leur quotidien et maintient leur réseau social. «Leur travail donne un sens à leur vie», observe M. Lesemann qui ajoute du même souffle que certaines personnes demeurent sur le marché du travail, car elles trouvent «insupportable» de se retrouver soudainement 24 heures sur 24 avec leur conjoint.

Le passage du statut de travailleur à celui de retraité en-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quarante pour cent des 65 ans et plus ont des revenus à la limite du seuil de pauvreté.

traîne une chute de revenus parfois brutale. Les Canadiens retraités ont beau profiter d'un système de protection sociale plus généreux que celui de leurs voisins du sud, il n'en demeure pas moins que leur revenu moyen est de 21 000 \$ par année. Il faut dire que peu d'employeurs offrent un régime de retraite. Quarante pour cent des 65 ans et plus ont des revenus à la limite du seuil de pauvreté. Les gens âgés de 50 à 60 ans ont encore parfois des enfants à leur charge. Les femmes qui sont entrées plus tard sur le marché du travail y resteront plus longtemps, ayant un rattrapage salarial important à effectuer.

Retourner au travail est donc une manière de combler le manque à gagner. Plusieurs se tournent vers un emploi à temps partiel dont les conditions seront beaucoup moins exigeantes que le poste qu'ils ont occupé pendant leur carrière. «Ces retraités choisissent le temps qu'ils veulent bien y consacrer. On estime qu'ils travaillent environ 20 heures par semaine dans les domaines de la vente, de la garde d'enfants, de la construction, par exemple. Leur salaire moyen est de 15 à 16 \$ de l'heure, ce qui rapporte 1200 \$ par mois. C'est suffisant pour assurer une qualité de vie supérieure», affirme Frédéric Lesemann. Selon lui, près de la moitié du troisième âge sera sans doute en emploi dans dix ans.

## Pouvoir gris

Peu importe l'option choisie par les retraités, la priorité demeure le confort. «Ils sont plus scolarisés et donc plus critiques envers les conditions de travail», remarque M. Lesemann. On remarque chez les 50 ans et moins un désinvestissement à l'égard de leur emploi et un réinvestissement dans la sphère affective. Ils n'hésitent pas à prendre leur retraite, car ils recherchent une qualité de vie, un nid douillet, le «cocooning». Quant aux 50 ans et plus, ils auront tendance à poursuivre leur carrière alors que l'heure de la retraite approche. Leur vie de travail a contribué à forger leur identité, à créer un sentiment d'appartenance. Ils y tiennent. Ces deux approches ne sont pas forcément

contradictoires. Chacun cherche sa «zone de confort».

Grâce au poids du nombre, les «baby-boomers» imposeront peu à peu ces nouvelles conceptions plurielles de la retraite. Leur rapport de force se fait déjà sentir tant du côté des politiques que de la consommation. «Ils n'ont pas besoin d'être officiellement organisés comme un groupe de pression. Ils sont déjà reconnus comme tel. Les politiciens visent deux clientèles: les familles et les 60 ans et plus», dit le directeur de TRANSPOL. Aux États-Unis, l'AARP constitue un puissant «lobby» qui réunit plus de 35 millions de membres retraités et âgés de 50 ans et plus. Ceux-ci bénéficient d'une panoplie de services, allant de l'assurance maladie de groupe aux conseils financiers en passant par des réductions sur les billets d'avion.

Au Québec, l'importance du pouvoir gris se fait notamment sentir au petit écran avec les nombreuses publicités destinées au troisième âge: incontinence, arthrose, planification financière pour la retraite... «La Baie offre une section pour les 60 ans et plus où vous êtes servis par des vendeurs de 60 ans et plus», ajoute Frédéric Lesemann. Il y a 20 ans, cela se faisait déjà chez J.C. Penney aux États-Unis. Les retraités sont par ailleurs les principaux acheteurs d'automobiles... qui sont vendues par des retraités. Le marché des condos visant les retraités est florissant. Et qui les vend? Des agents immobiliers retraités!»

Si la population vieillissante a déjà été considérée comme une quantité négligeable et inutile dès lors qu'elle quittait le marché du travail, la tendance actuelle confirme plutôt son influence grandissante au sein de la société. La longévité faisant son œuvre, la retraite est appelée à subir de nombreuses transformations au cours des prochaines années. «Il n'y a pas si longtemps, notre groupe de recherche a accueilli une spécialiste des «cent-dix-tenaires», raconte M. Lesemann. Comme quoi il n'est pas inconcevable que les 80 ans et plus militent bientôt pour de meilleures conditions de travail.

# « Et si on montait un projet, accepteriez-vous de venir travailler avec nous? »

*Les membres de l'A.R.E.Q. sont actifs sur la scène internationale*

Ce n'est pas parce qu'on est retraité qu'on doit s'asseoir devant la télé et ne rien faire! Au contraire même, lance Jacqueline Romano-Toramanian, une conseillère pédagogique retraitée depuis deux ans. Celle-ci profite de sa retraite pour se lancer à la conquête du monde et pour redonner un peu à la société.

CLAUDE LAFLEUR

En 2005, elle a eu la « piqûre de l'international » lors du congrès d'orientation de l'Association des retraités et des retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.). « J'ai été allumée par le fait que plusieurs des orientations qu'on y a discutées portaient sur l'ouverture vers le monde et sur l'engagement social, dit-elle. C'est-à-dire que nous, les retraités, on a quelque chose à apporter à la société et on n'est surtout pas des p'tits vieux qui se bercent devant la télévision! »

Loin de se bercer, Mme Romano-Toramanian a depuis participé au forum PLANETÈRE 3, qui s'est tenu au Burkina Faso en juillet 2005. Cette grande rencontre de la francophonie l'a conduite à participer, en avril dernier, à une conférence au Rwanda. Et cette conférence pourrait bien l'amener à prendre part à un projet africain tout en faisant la promotion d'une façon originale de s'attaquer au problème de décrochage dans nos écoles.

## D'une pierre... plusieurs coups!

Précisons que l'engagement social n'est pas chose nouvelle pour Jacqueline Romano-Toramanian. Ainsi siège-t-elle au conseil d'administration de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) en plus de participer activement au mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB).

Initié en 1993 par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ce mouvement vise à établir un réseau mettant en pratique des valeurs écologiques, pacifiques, de solidarité et de démocratie. À cette fin, le mouvement EVB a conçu des trousseaux pédagogiques qui conscientisent les élèves à des sujets tels que le partage des richesses à travers le monde, l'impact des modes de production agricole sur l'environnement, les changements climatiques, ainsi que sur la façon dont on doit s'investir en tant que citoyen dans notre collectivité et dans le monde.

« Il n'est pas facile de devenir une école verte Brundtland, précise Mme Romano-Toramanian, car, en matière de conditions, il faut mener quantité d'activités écologiques, pacifiques, solidaires et démocratiques, bref, s'ouvrir sur le monde. » Néanmoins, plus d'un millier d'écoles québécoises font partie du mouvement EVB. « Quand j'étais conseillère pédagogique à la Commission scolaire de Montréal, j'ai aidé six écoles à devenir des Établissements verts Brundtland, laisse-t-elle filer fièrement. Et depuis ma retraite, je siège au comité des retraités Brundtland. »

## Tour d'Afrique

Dans le cadre de ses activités à l'A.R.E.Q., Jacqueline Romano-Toramanian a participé au sommet PLANETÈRE 3, qui a rassemblé 1500 représentants de la francophonie au Burkina Faso. Elle y a prononcé une allocution sur « Le rôle et l'implication des retraités de l'éducation dans les problèmes environnementaux et les enjeux liés au développement durable ». Elle a de plus profité de l'occasion pour parler du mouvement des Établissements verts Brundtland et présenter leurs trousseaux pédagogiques. « J'avais apporté une valise pleine de trousseaux que j'ai laissés là-bas! », lance-t-elle en riant.

Elle y a en outre rencontré des représentants de l'Université de Rimouski qui préparaient un colloque au Rwanda. « Et voilà que cela m'a amenée à m'y rendre en avril der-



SOURCE A.R.E.Q.

Jacqueline Romano-Toramanian

nier! », dit-elle, un peu étonnée. Mme Romano-Toramanian a alors été confrontée à la terrible réalité: « C'est très dur, dit-elle, puisque le pays est encore très affecté par le génocide... Partout, partout, on voit les traces des massacres qui ont eu lieu. »

Comme au Burkina Faso, Mme Romano-Toramanian a présenté ce qui se fait ici ainsi que les trousseaux des Établissements verts Brundtland. « À la fin de ma présentation, le recteur de l'Université du Rwanda est venu me voir, raconte-t-elle, pour me dire à quel point notre projet est extraordinaire. Puis il m'a dit qu'il désirerait adapter notre matériel aux réalités de son pays. Voilà qui m'a paru formidable. Enfin, il a ajouté: "Et si on montait un projet, accepteriez-vous de venir travailler avec nous?" Oh que si, ai-je répondu, cela me ferait grand plaisir! »

## Un « modèle » rwandais

Jacqueline Romano-Toramanian n'était pas au bout de ses surprises. Visitant l'Université du Rwanda quelques jours plus tard, elle y a

découvert une pratique qui pourrait bien s'appliquer à nos écoles. Les étudiants en psychologie et en éducation de cette université doivent, dans le cadre de leur formation, se rendre dans les écoles secondaires afin d'aider les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles de comportement, ou qui sont traumatisés par le génocide.

« C'est extraordinaire, relate-t-elle, parce que ces étudiants deviennent des modèles pour les jeunes du secondaire. Ils représentent des espoirs. J'en suis venue à penser qu'on pourrait peut-être faire la même chose ici. Pourquoi, par exemple, nos étudiants en psychologie et en éducation n'iraient-ils pas aider nos élèves du secondaire qui sont confrontés à des problèmes de décrochage, au phénomène des gangs de rue ou à de la violence? Pourquoi ne serviraient-ils pas de modèles auprès de ces jeunes? Il me semble que ça pourrait être extraordinaire, n'est-ce pas? »

Depuis son retour parmi nous, en sa qualité de responsable du comité sur l'environnement de l'A.R.E.Q. pour l'arrondissement de Saint-Laurent, Jacqueline Romano-Toramanian fait la promotion de ces idées. « Il n'y a pas que les gens de l'éducation qui doivent s'impliquer et s'ouvrir au monde, dit-elle, tout le monde doit le faire. C'est ainsi que j'ai organisé des conférences et des expositions à l'intention de la population de mon quartier. J'écris aussi des articles dans les journaux locaux pour sensibiliser tout le monde. »

Pour elle vont de pair les valeurs qui prônent le partage, la protection de l'environnement, la participation à la société en tant que citoyen et la prise de conscience du fait que nous partageons tous la même planète. Ce sont des valeurs que nous devons tous promouvoir, que nous soyons jeunes, au travail ou retraités.

« Voyez-vous, conclut-elle, ce qui est formidable dans la vie, c'est qu'une chose en amène une autre... et on a toujours quelque chose à découvrir. C'est extraordinaire! »

Collaborateur du Devoir



## FÉLICITATIONS À L'AREQ

SSQ Groupe financier est honoré d'être l'assureur des régimes d'assurance collective de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec.

Félicitations pour les 45 ans de l'AREQ.

**SSQ** Groupe financier

Les valeurs à la bonne place

www.ssq.ca



*45 ans après sa fondation,  
les membres de l'A.R.E.Q.  
continuent d'agir pour  
que le Québec devienne  
une société solidaire  
et démocratique pour  
tous les âges.*

Les personnes élues de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.), avec l'ensemble des 50 000 membres et d'autres associations de personnes retraitées et aînées, perpétuent aujourd'hui l'oeuvre des pionnières et des pionniers de l'Association qui, avec les 295 membres fondateurs, en 1961, avaient déjà à cœur le sort et le bien-être des personnes retraitées.

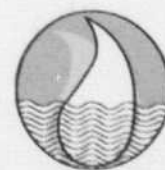
**Le Conseil d'administration de l'A.R.E.Q. 2006-2007**

Assis à l'avant-plan les membres du Conseil exécutif : Adrienne Carpentier, secrétaire, Robert Gauhin, 1<sup>er</sup> vice-président, Monette Gélinas, présidente, André Pelletier, 2<sup>e</sup> vice-président et Pierre-Paul Côté, trésorier. Debout, les présidentes et présidents des dix régions oréquiennes. Première rangée : Claudette Caron-Vaillancourt, Outaouais, Paulyne Caron-Laplante, Québec-Chaudière-Appalaches, Michel Gagnon, Montérégie, Nicole Patry-Lisée, Estrie, Louise Charlebois, Laurentie, Rachel Fournier, Bas Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles - Côte-Nord et Lise Labelle, Île de Montréal. Deuxième rangée : Léon Lederic, Abitibi-Témiscamingue, Ghislaine Larivière, Cœur et Centre du Québec et Clément Bernard, Saguenay - Lac Saint-Jean.



**Le Conseil d'administration de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec (C.I.C.) 1961-1962.**

De gauche à droite, première rangée : Madeleine St-Louis, Stéphanette Potvin, Léopold Garant, président, Aimé Nault et Laure Gaudreault. Deuxième rangée : Jean-Paul Croteau, l'abbé Jean-Marie Garant, Thérèse Baron, Normand Mandeville, Madeleine Aubert, Aimé Brochu et Philippe Morin.



Association des retraitées  
et retraités de l'enseignement  
du Québec (CSQ)

www.araq.qc.net • Courriel : [araq@csq.qc.net](mailto:araq@csq.qc.net)  
418 525-0611 / 1 800 663-2408